

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2025



Nomenclature : 7.2
2025/21

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 27 mars deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents représentés : 7
Nombre de conseillers absents excusés : 4

Etaients présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine,

Etaients absents excusés représentés :

DEVILDER Marin (pouvoir CASTEL Sylvie), THOREL Mireille (pouvoir ENNIQUE Renaud), LESY Denis (pouvoir BOILEAU Pascal), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion).

Etaients absents excusés :

FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, JANVIER Dominique et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°05 : Etat annuel des indemnités des élus

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que : « Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tous mandats et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

Monsieur le Maire propose ainsi aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de l'état annuel des indemnités des élus municipaux pour l'année 2024 présenté ci-joint.

Annexe : État annuel des indemnités des élus municipaux

Nom et prénom de l' élu	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller municipal			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune dans un établissement public local			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune au sein d'une SEM ou d'une SPL			Autre
	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Avantages en nature (numéraire)
Bogaerd Eric	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boileau Pascal	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carpentier Guy	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Castel Sylvie	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corne Adeline	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Courbez Nadia	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Desmarescaux Martine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Devilder Marin	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dubois Marion	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dumortier Benjamin	30 037,20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enrique Renaud	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fiquet Alain	1 290,76												
Fremaux Céline	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lepers Isabelle	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Levy Denis	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Luchier Catherine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Minet Denise	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Minet Frédéric	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pouillart Laurent	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poulet Antoine	1 086,86	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Przeplacka Anne Marie	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Robil Raphael	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Silvestri Antoine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Thorel Mireille	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Viau Gaelle	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	###	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe : État annuel des indemnités des élus Intercommunaux

Référence :

- Article L. 5211-12-1 du CGCT

Chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent un état présentant l'ensemble des

Nom et prénom du conseiller	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller communal			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité dans un établissement public local			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité au sein d'une SEM ou d'une SPL			Autre
	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonctions perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Avantages en nature (numéraire)
Devilder Marin	489,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dubois Marion	489,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dumortier Benjamin	13187,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	14166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

S'agissant d'une communication, aucun vote ne clôt ce point.

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Frédéric MINET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.